INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 16 décembre 2024 à 21h00 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :
Margarita Lafontaine, conseillère nº 1
Marie-Blanche Richer, conseillère nº 2
Loren Allen, conseiller nº 3
Eddy Whitcher, conseiller nº 4
Gilles Asselin, conseiller nº 5
Nancy Lanteigne, conseillère nº 6
Formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :
Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière

Sont présentes dans la salle 4 personnes

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **CORRESPONDANCE**
6. **URBANISME**
7. **ADMINISTRATION**
   - **7.1.** Approbation des comptes et transferts
   - **7.2.** Règlement 467-2024 établissant la taxation pour l'année 2025 – Avis de motion et dépôt de projet
   - **7.3.** Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale – Registre public des déclarations au 16 décembre 2024 – Dépôt
   - **7.4.** Modification du calendrier des séances du conseil – Calendrier municipal
8. **VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**
9. **ENVIRONNEMENT**
10. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
11. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
12. **LOISIRS ET CULTURE**
13. **VARIA**
14. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 21h02.

2.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 2024-12-521

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 21h02.

Il EST PROPOSÉ PAR : Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR : Gilles Asselin
ET RÉSOLU

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5614-I-MST-O (FLA-785) Formules Municipales

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

3.
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

4.
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024
NUMÉRO DE RÉSOLUTION 2024-12-522

Il EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

D'APPROUVER les versions française et anglaise des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.
CORRESPONDANCE

Aucun dossier.

6.
URBANISME

Aucun dossier.

7.
ADMINISTRATION
7.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 2024-12-523

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des comptes et transferts en date du 16 décembre 2024 d'un montant de 93 054,66 $.

QUE LE CONSEIL AUTORISE la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.
ADMINISTRATION
7.2 RÈGLEMENT 467-2024 ÉTABLISSANT LA TAXATION POUR L'ANNÉE 2025 –AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 2024-12-524

AVIS DE MOTION est donné par le maire M. Denis Vaillancourt, qu'à la prochaine séance du Conseil, le Règlement 467-2024, abrogeant et remplaçant le règlement 397-2023, établissant la taxation pour l'année 2025 sera présenté pour adoption.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de Règlement 467-2024 établissant la taxation pour l'année 2025 est déposée par le maire lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

7.3
ADMINISTRATION
LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE – REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS AU 16 DÉCEMBRE 2024 - DÉPÔT

La directrice générale dépose un extrait du registre public des déclarations des membres du conseil conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Ce registre ne contient aucune mention en date du 16 décembre 2024.

7.4
ADMINISTRATION
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – CALENDRIER MUNICIPAL
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 2024-12-525

IL EST PROPOSÉ PAR : Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De modifier le calendrier des séances régulières du conseil de la municipalité de Bolton-Ouest pour l'année 2025 tel que :

DE DÉPLACER la séance du 3 novembre 2025 étant donné que les élections municipales auront lieu le 2 novembre au :

DATE	**HEURE**
Lundi 10 novembre 2025	19 h 30

ET DE MODIFIER la séance **extraordinaire** du 15 décembre 2025 en changeant l'heure :

DATE	**HEURE**
Lundi 15 décembre 2025	19 h 00

ET D'AJOUTER une séance ordinaire en date du 15 décembre 2025 :

DATE	**HEURE**
Lundi 15 décembre 2025	19 h 30

ENTENDUE que cette résolution vient modifier la résolution numéro 2024-11-485 et 2024-12-513.

QU'UN avis public soit donné à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.
VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

Aucun dossier.

9.
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

5614-I-MST-O (FLA-785) Formules Municipales

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

10.
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

11.
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun dossier.

12.
LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

13.1
VARIA

Aucun dossier.

14.
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

15.
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Blanche Richer
APPUYÉ PAR : Loren Allen
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever la séance. Il est 21h19.

Léa Laplante
Directrice générale et
greffière-trésorière

Denis Vaillancourt
Maire

ATTESTATION

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.